

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de Mme Geneviève SECHAUD.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00106

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. René GIRARD étant absent, Mme Geneviève SECHAUD (suppléante de M. Michel BURGNARD, absent), doyenne d'âge, a procédé à l'appel nominatif par ordre alphabétique des conseillers communautaires, régulièrement convoqués en application des articles L2121.10, L2121.11, L2121.12 et L2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Titulaires
ARENA Sabrina
ARMINJON Christophe
ASNI-DUCHÊNE Isabelle
BAGOT CHIARAVALLI Laura
BARRAS Olivier
BAUD Jean-Baptiste
BAUD Richard
BONDAZ Patrick
BOUVIER Fatima
BREUZA Christian
BURGNARD Michel
CAPLOT Michel
CARRE Stéphane
CHESEL Sophie
CHUINARD Claire
CONDEVAUX patrick
DALHEIMER Philipp
DALIBARD Franck
DE VETTOR Didier
DEAGE Joseph
DELERCE Sandrine
DEMOLIS Cyril
DETURCHE Sandrine
DEVILLE François
DUCROT Guillaume
GENOUD Pascal
GERDIL Frédéric
GIRARD René
GLAPA Cédric
GUICHEN HUCK Johanne
HASSAN Jérôme
HUBERT Agnès
JACQUIER Olivier
JEANNIN Emilie

THONON agglomération

Titulaires
KAISER-ABINAL Pauline
LAFOURCADE Charlotte
LAROCHE Thomas
LAURENT MICHEL Vanessa
LE FUR Florence
MAGLI Erick
MARTINERIE Catherine
MATHIAN Noël
MOUTHON Eric
OZGONUL Murat
PARRA D'ANDERT Sophie
PLACE-MARCOZ Isabelle
RIM A KEDI Emilienne
RODRIGUES Frédéric
SONGEON Christophe
TERRIER Jean-Claude
THOMAS Gil
TRONCHON Jérôme
VENNER Laëtitia
VUILLAUME Michel

Suppléants
BAARSCH Chantal
BERTHE Joseph
CASTRO Aline
BON Fanny
DECOMBARD Coralie
DUBOST MOUCHET Catherine
DUJOUX Lionel
DURET Aline
FILLON Murielle
GRILLON Laurent
HUET Tina (Thi Nhu Hao)
JAKUMEIT Odite
KREDER Pascal
MARULLAZ-LEQUEUX Mélanie
MAURICE Claude
NEYROUD Michèle
SECHAUD Geneviève
VASSALLI Fabien

THONON agglomération

Suppléants
VOLLMER Patrick

Mme Geneviève SECHAUD a déclaré les conseillers communautaires installés dans leurs fonctions au sein du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération et conformément aux articles L. 5211.1 et 2 du CGCT, déclare la séance ouverte une fois la constatation du quorum effectuée.

En application de l'article 2121-15 du CGCT, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance en la personne de Joseph DEAGE.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

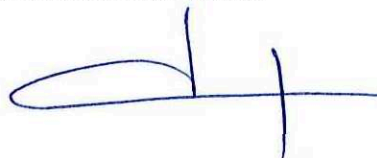
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official seal of Thonon Agglomération. The seal contains the text 'THONON AGGLOMERATION' around the perimeter and a central emblem. A blue ink signature is written over the seal.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal line.

Télétransmis en Sous-Préfecture le **23 AVR. 2026**
Publié sur le site internet de l'agglomération, le **23 AVR. 2026**

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de Mme Geneviève SECHAUD.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00107

PRESIDENT(E) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Cyril DEMOLIS Président de la Communauté d'Agglomération Thonon-Agglomération et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

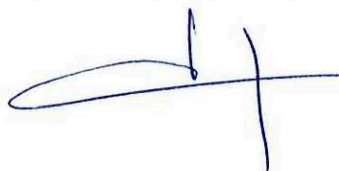
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

A circular blue stamp with the text 'THONON AGGLOMERATION' around the perimeter and a small star at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical line crossing it from the right side.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00108

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10.
VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026.

CONSIDERANT que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

CONSIDERANT que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application du deuxième et troisième alinéa, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

CONSIDERANT que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du Bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre.

Le Conseil Communautaire,

POUR : 49

CONTRE : 4 (Christophe ARMINJON, Olivier BARRAS, PLACE-MARCOZ Isabelle, Jean-Claude TERRIER)

ABSTENTION : 1 (Olivier JACQUIER)

DE FIXER le nombre :
- de vice-présidents à 15,
- des autres membres du bureau à 06.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

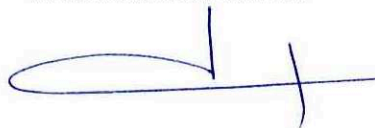
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENES : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00109

1er VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Richard BAUD élu 1^{er} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

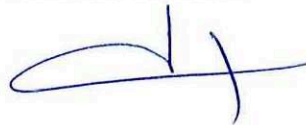
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official stamp of Thonon Agglomération. The stamp contains the text 'THONON AGGLOMERATION' around the perimeter and a central emblem. A blue ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature is written in the space provided for the Secretary of the Meeting.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00110

2ème VICE-PRESIDENT(E) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Christophe SONGEON élu 2^{ème} vice-président et le déclare installé

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

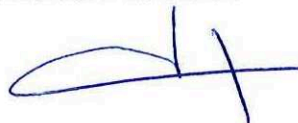
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

A circular blue stamp with the text "THONON AGGLOMERATION" around the perimeter and a small star at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized cursive script.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00111

3ème VICE-PRESIDENT(E) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. François DEVILLE élu 3^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' and 'F'.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00112

4ème VICE-PRESIDENT(E) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Guillaume DUCROT élu 4^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

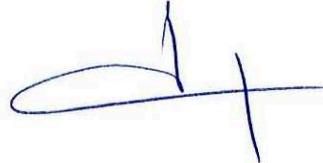
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

A circular blue stamp with the text "THONON AGGLOMERATION" around the perimeter and a central emblem. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00113

5ème VICE-PRESIDENT(E) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME Mme Claire CHUINARD élue 5^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized cursive script.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00114

6ème VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Gil THOMAS élu 6^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

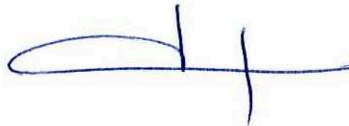
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official stamp of the Thonon Agglomération. The stamp contains the text 'THONON AGGLOMERATION' around the perimeter and a central emblem. A blue ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature, consisting of a horizontal line with a vertical stroke and a small loop at the end.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00115

7ème VICE-PRESIDENT(E) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME Mme Vanessa LAURENT MICHEL élue 7^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a short horizontal stroke at the end.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00116

8ème VICE-PRESIDENT(E) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Patrick BONDAZ élu 8^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

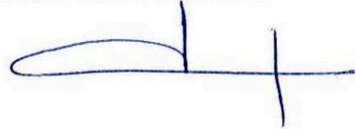
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official seal of the Thonon Agglomération community. The seal contains the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION THONON' around the perimeter and a central emblem. A blue ink signature is written over the seal.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature, consisting of a horizontal line with a vertical stroke at the end, written in blue ink.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00117

9ème VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Joseph DEAGE élu 9^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke extending downwards from its center.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00118

10ème VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Stéphane CARRE élu 10^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

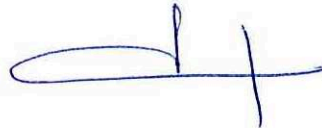
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00119

11ème VICE-PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME Mme Sandrine DETURCHE élue 11^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

A blue ink handwritten signature, consisting of a horizontal line with a vertical stroke and a diagonal stroke, positioned above the date stamp.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00120

12ème VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Jérôme HASSAN élu 12^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

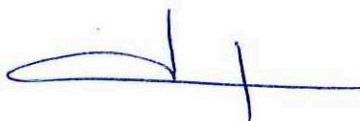
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00121

13ème VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Eric MOUTHON élu 13^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

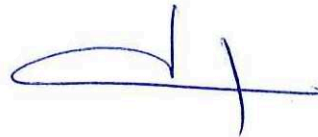
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00122

14ème VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Noel MATHIAN élu 14^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official seal of Thonon Agglomération. The seal features a central emblem with a crown and a cross, surrounded by the text 'THONON AGGLOMERATION'. A blue ink signature is written over the seal.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature is written in a cursive style.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00123

15ème VICE-PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME Mme Sophie CHESSEL élue 15^{ème} vice-présidente la déclare installée.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

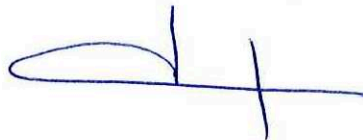
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a circular official seal of the Thonon Agglomération community. The seal features a central emblem with a figure and the text 'CA THONON AGGLOMERATION' around the perimeter. A signature is written over the seal.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a vertical line and a horizontal line.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00124

1er CONSEILLER DELEGUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION- Election

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME Mme VANNER Laetitia élue 1^{ère} conseillère déléguée membre du Bureau et la déclare installée.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

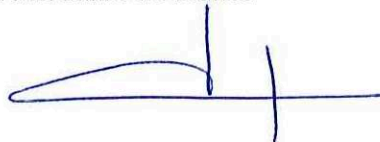
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

A circular blue stamp with the text 'THONON AGGLOMERATION' around the perimeter and a small star at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke and a diagonal stroke.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00125

2ème CONSEILLER DELEGUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Philipp DALHEIMER élu 2^{ème} conseiller délégué membre du Bureau et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, le jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

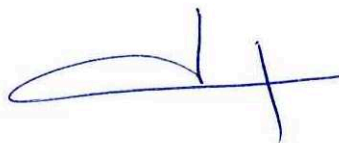
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official seal of Thonon Agglomération. The seal contains the text 'THONON AGGLOMERATION' around the perimeter and a central emblem. Overlaid on the seal is a handwritten signature in blue ink.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the end.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00126

3ème CONSEILLER DELEGUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Jean-Baptiste BAUD élu 3^{ème} conseiller délégué membre du Bureau et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

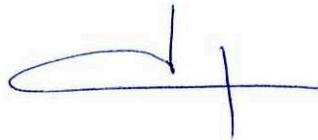
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

A circular blue stamp with the text "THONON AGGLOMERATION" around the perimeter. In the center, there is a stylized logo. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal line.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00127

4ème CONSEILLER DELEGUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME Mme Catherine MARTINERIE élue 4^{ème} conseillère déléguée membre du Bureau et la déclare installée.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

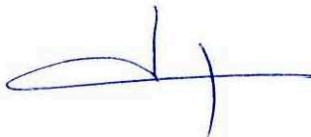
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00128

5ème CONSEILLER DELEGUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Michel BURGNARD élu 5^{ème} conseiller délégué membre du Bureau et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

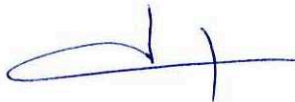
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

A circular blue stamp with the text "THONON AGGLOMERATION" around the perimeter. In the center, there is a stylized logo. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00129

6ème CONSEILLER DELEGUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - Election

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10,

VU la délibération n° CC2026.00108 en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin.

Le Conseil Communautaire,

PROCLAME M. Christian BREUZA élu 6^{ème} conseiller délégué membre du Bureau et le déclare installé.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

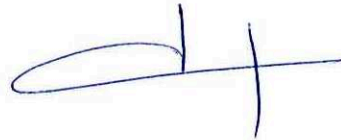
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official stamp of Thonon Agglomération. The stamp contains the text 'THONON AGGLOMERATION' around the perimeter and 'C.C. 2026' in the center. A blue ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature, appearing to be 'C. Breuza', written in a cursive style.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00130

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL PAR LE PRÉSIDENT

VU l'article L5211-6 du code général des collectivités territoriales,
VU l'article L111-12 du code général des collectivités territoriales.

CONSIDÉRANT que Monsieur le Président a procédé à la lecture de la Charte de l'élu local (articles L. 1111-13 et L. 1111-14 du code général des collectivités territoriales).

CONSIDÉRANT que Monsieur le Président a remis aux membres du Conseil Communautaire à l'occasion de la présente séance d'installation ladite charte et copie des dispositions de la section III du chapitre VI du présent titre applicables aux communautés d'agglomération.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

PREND ACTE :

- de la lecture faite en séance de ladite Charte de l'élu local par Monsieur le Président,
- de la distribution en séance de cette même charte et des dispositions devant l'accompagner à l'attention de chacun des membres du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération (charte de l'élu local et articles du CGCT).

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

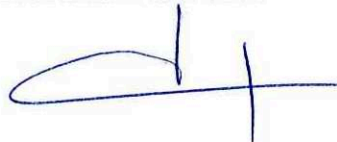
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a circular official stamp of Thonon Agglomération with a signature written over it. The stamp contains the text 'THONON AGGLOMÉRATION' around the perimeter and a central emblem.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal crossbar.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00131

DELEGATIONS DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE VERS LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10, L.5211-2 et L. 2122-17,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Thonon Agglomération »,

VU la délibération n° CC2026.00107, en date du 14 avril 2026, portant élection du président de la communauté.

CONSIDERANT que le président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- de l'approbation du compte administratif,
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15,
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
- de la délégation de la gestion d'un service public,
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ».

I – DELEGATIONS AU PRESIDENT

1 - MARCHES PUBLICS :

1-1

Dans le cadre des marchés publics de travaux y compris sous forme d'accords-cadres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, dont le montant est inférieur ou égal à 500 000€ HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits aux budgets.

1-2

Dans le cadre des marchés publics de Fournitures et Services y compris sous forme d'accords-cadres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, dont le montant est inférieur ou égal à 221 000€ HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits aux budgets.

Le montant sera aligné automatiquement, pour les marchés publics de Fournitures et Services sur le seuil publié au JOUE pour les marchés en procédure adaptée de fournitures et services.

THONON

agglomération

2 - URBANISME :

2-1

D'exercer le droit de préemption défini par le Code de l'Urbanisme dès-lors que la Communauté en est délégataire. La présente délégation autorise le président à déléguer l'exercice du droit de préemption urbain à l'une des entités identifiées par l'article L 213-3 du Code de l'urbanisme disposant « Le titulaire du droit de préemption peut déléguer son droit à l'Etat, à une collectivité locale, à un établissement public y ayant vocation ou au concessionnaire d'une opération d'aménagement. Cette délégation peut porter sur une ou plusieurs parties des zones concernées ou être accordée à l'occasion de l'aliénation d'un bien. Les biens ainsi acquis entrent dans le patrimoine du délégataire.

Dans les articles L. 211-1 et suivants, L. 212-1 et suivants et L. 213-1 et suivants, l'expression " titulaire du droit de préemption " s'entend également, s'il y a lieu, du délégataire en application du présent article.

2-2

De signer toute autorisation d'occupation du droit des sols tel que les demandes de permis de construire, démolir, autorisations de travaux et toutes autres autorisations nécessaires aux travaux réalisés par ou pour le compte de Thonon Agglomération.

3 - RESSOURCES HUMAINES :

3-1

De décider des situations d'accueil d'étudiants et de stagiaires ainsi que des conditions de versement des indemnités de stages dans la limite de 5000 € maximum par stage et d'approuver les conventions correspondantes.

3-2

Établir et modifier les actes portant recrutement temporaire d'agents pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles.

3-3

Décider de la modification de postes liés à des avancements de grade, des promotions internes ou des remplacements.

3-4

Conclure les conventions collectives du spectacle pour l'emploi d'artistes et techniciens déclarés au Guichet Unique pour le Spectacle Vivant (Guso).

4 - ACTIONS CONTENTIEUSES :

4-1

D'ester en justice tant en demande qu'en défense au nom de la communauté d'agglomération et ce dans tous les cas.

4-2

De fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts dans la limite de 10 000 euros maximum par affaire.

4-3

De porter plainte au nom de l'agglomération avec ou sans constitution de partie civile.

THONON agglomération

5 - GESTION DU PATRIMOINE :

5-1

D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de condition ni de charge dans la limite de 10 000 euros par don.

5-2

De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10 000 € par bien cédé.

5-3

Approuver toute acquisition ou cession de biens immobiliers d'un montant inférieur à 50 000 €, au-delà de ce seuil, le Conseil Communautaire est compétent

6 - ASSURANCES

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres afférentes dans la limite de 10 000 euros par sinistre.

7 - REGIES D'AVANCE ET DE RECETTES

De créer, modifier ou supprimer les régies comptables (régies d'avances et/ou de recettes) nécessaires au fonctionnement des services.

8 - CONVENTION AVEC ASSOCIATIONS ET AUTRES PARTENAIRES PUBLICS

Procéder à la conclusion et la révision des conventions de prestations de services conclues avec d'autres personnes publiques et avec des associations lorsque la rémunération consécutive ne dépasse pas 50 000 euros par an et par opération, quel que soit le nombre de cocontractants.

9 - ADHESION AUX ASSOCIATIONS LOI 1901

D'adhérer aux associations de type « loi 1901 » pour le compte de l'agglomération et de fixer, le cas échéant, le montant de la cotisation afférente.

10 - FINANCES

Procéder aux remises gracieuses et admission en non-valeur dans la limite de 5 000 euros par créance.

11 - ENVIRONNEMENT

Etablir, conclure et signer les documents liés à la déclaration, à l'enregistrement et à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau et des installations classés pour la protection de l'environnement.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE	Monsieur le Président à subdéléguer les attributions ci-dessus définies soit à un vice-Président, soit à un fonctionnaire territorial tel que défini par l'article L 2122-19 du Code général des collectivités territoriales (directeurs et chefs de service).
DEMANDE	à Monsieur le Président de rendre compte de ses décisions prises sur le fondement des présentes délégations à chaque réunion du Conseil Communautaire.
PRECISE	que la présente délibération s'applique à partir de la date de sa transmission au préfet et de sa publication électronique.

____ THONON agglomération

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

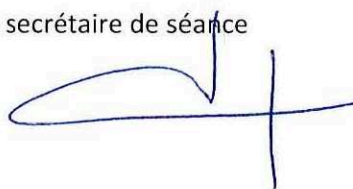
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official seal of Thonon Agglomération. The seal features a central emblem with a bird and a tree, surrounded by the text 'THONON AGGLOMERATION'. A handwritten signature in blue ink is written over the seal.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal crossbar.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 20 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 20 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON

agglomération

N° CC2026.00132

DELEGATIONS DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE VERS LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10, L. 5211-2 et L. 2122-17,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0057 en date du 29 septembre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Thonon Agglomération »,

VU la délibération n° CC2026.00108, en date du 14 avril 2026, portant fixation du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau communautaire.

CONSIDERANT que le président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- de l'approbation du compte administratif,
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15,
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
- de la délégation de la gestion d'un service public,
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ».

II - DELEGATIONS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

1 - EMPRUNTS

Le Conseil Communautaire donne délégation au Bureau, pendant toute la durée de son mandat, pour procéder, dans les limites fixées ci-après, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires, dans la limite de 3 000 000 €.

Les emprunts pourront être :

- avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière. à court, moyen ou long terme,
- libellés en euro,
- avec possibilité d'un différé d'amortissement et/ou d'intérêts,
- au taux d'intérêt fixe et/ou indexé (révisable ou variable), à un taux effectif global (TEG) compatible.

En outre, le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou de consolidation par mise en place de tranches d'amortissement,
- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêt,
- la possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt,
- la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

THONON

agglomération

Par ailleurs, le Bureau pourra à son initiative exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

2 - OUVERTURES DE CREDIT DE TRESORERIE

Le Conseil Communautaire donne délégation au Bureau, pendant toute la durée de son mandat, pour procéder, dans les limites fixées ci-après, à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie dans la limite de 3 000 000 € et passer à cet effet les actes nécessaires.

Ces ouvertures de crédit seront d'une durée maximale de 12 mois, à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires en la matière.

3 - OPERATIONS FINANCIERES UTILES A LA GESTION DES EMPRUNTS

Le Conseil Communautaire donne délégation au Bureau, pendant toute la durée de son mandat et dans les conditions et limites ci-après définies, pour réaliser les opérations financières utiles à la gestion des emprunts et passer à cet effet les actes nécessaires.

Le Bureau pourra procéder au remboursement anticipé des emprunts en cours, avec ou sans indemnité compensatrice selon les termes convenus avec l'établissement prêteur, et contracter éventuellement tout contrat de prêt de substitution pour refinancer les capitaux restants dus et, le cas échéant, les indemnités compensatrices, dans les conditions et limites fixées à l'article 1 ; Plus généralement décider de toutes opérations financières utiles à la gestion des emprunts.

4 - DEROGATION A L'OBLIGATION DE DEPOT DES FONDS AUPRES DE L'ETAT - OPERATIONS DE PLACEMENT

Mentionnées au III de l'article L 1618-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et en ce qui concerne les régies sans personnalité morale dans les conditions du a) de l'article L 2221-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sous réserve des dispositions du c) de ce même article et passer à cet effet les actes nécessaires.

Le Bureau pourra, pour la durée de son mandat, prendre les décisions sur :

- L'origine des fonds,
- Le montant à placer,
- La nature du produit souscrit,
- La durée ou l'échéance maximale du placement.

Le Bureau pourra conclure tout avenant destiné à modifier les mentions ci-dessus et pourra procéder au renouvellement ou à la réalisation du placement.

5 - SUBVENTIONS

De solliciter toutes subventions et participations financières auprès d'organismes ou collectivités pour tout projet d'intérêt communautaire.

Procéder aux attributions des subventions, cotisations, participations et contributions pour les projets présentés par les communes et à rayonnement communautaire ou les organismes extérieurs et dont les crédits sont inscrits au budget dans la limite maximale d'aide de 20 000 euros par projet et par année.

6 - FINANCES

6-1

Approuver les contrats et conventions avec les éco-organismes en charge de la collecte et du traitement des déchets recyclables et les organismes dont les actions concourent à la réduction des déchets, ainsi que leurs avenants.

THONON agglomération

De conclure des conventions avec le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) ou d'autres organismes de formation agréés, et le CDG74 (Centre de Gestion de la Haute-Savoie).

Procéder aux remises gracieuses et admission en non-valeur dans la limite de 10 000 euros par créance.

6-2

Procéder aux remises gracieuse et admission en non-valeur dans la limite de 10 000 euros par créance.

7 - RESSOURCES HUMAINES

Établir et modifier les actes portant recrutement temporaire d'agents pour faire face à un besoin occasionnel ou saisonnier.

8 - GESTION DES BAUX

Procéder à la conclusion, à la modification et au renouvellement de tout contrat portant mise à disposition ou prise de possession d'un bâtiment quel qu'en soit le régime juridique (bail d'habitation, commercial, professionnel, rural, louage de chose soumis au code civil, etc.) que la collectivité soit bailleur ou preneur, pour une durée n'excédant pas douze ans.

Cette délégation concerne également les contrats conclus à titre gratuit, sans aucune rétribution pour l'occupation, le louage de choses, y compris pour les contrats obéissant à un statut spécial (bail d'habitation, commercial, professionnel, rural, etc.), que la collectivité soit bailleur ou preneur, pour une durée n'excédant pas douze ans.

9 - REGLEMENTS INTERIEURS

Établir et approuver les règlements fixant les modalités d'accès et de fonctionnement des équipements et services communautaires.

10 - SERVITUDE

Instaurer, accepter ou modifier toute servitude rendue nécessaire pour l'exercice des missions de l'agglomération dans la limite d'un coût de 5 000 euros par servitude.

11 - COMMANDE PUBLIQUE

Approuver et autoriser la signature des conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage au sens de l'article L2422-12 du Code de la commande publique pour des travaux jusqu'à 5 000 000 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE	Monsieur le président à subdéléguer les attributions ci-dessus définies soit à un vice-président, soit à un fonctionnaire territorial tel que défini par l'article L 2122-19 du Code général des collectivités territoriales (directeurs et chefs de service).
DEMANDE	au Bureau communautaire de rendre compte de leurs décisions prises sur le fondement des présentes délégations à chaque réunion du Conseil Communautaire.
PRECISE	que la présente délibération s'applique à partir de la date de sa transmission au préfet et de sa publication électronique.

____ THONON agglomération

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

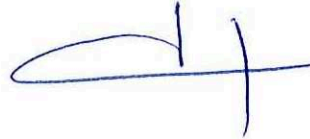
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official seal of Thonon Agglomération. The seal features a central emblem with a bird and a star, surrounded by the text 'THONON AGGLOMERATION'. A blue ink signature is written over the seal.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature consisting of a horizontal line with a vertical stroke and a diagonal stroke extending upwards and to the right.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2016

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2016

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00133

INDEMNITES DE FONCTION – Président(e), Vice-Président(e)s et (éventuellement) des conseillers membres du bureau titulaires d’une délégation de fonction

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-12.
VU la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d’un statut de l’élu local.

CONSIDERANT que Thonon Agglomération compte 98 527 habitants au 1^{er} janvier 2026.

CONSIDERANT que si, par principe, les fonctions électives sont gratuites, les élus communautaires peuvent bénéficier d’indemnités de fonction qui viennent compenser les dépenses et les sujétions qui résultent de l’exercice de leur charge publique.

CONSIDERANT qu’il appartient au Conseil Communautaire, dans les 3 mois suivant son installation, de déterminer les taux des indemnités des élus, pour l’exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux fixés par la loi.

CONSIDERANT que le taux de l’indemnité de fonction du président est fixé, de droit, en fonction de la state de population à laquelle l’EPCI appartient, soit un taux de l’indemnité du président fixé à 110 % de l’indice brut terminal de l’échelle indiciaire de la fonction publique.

CONSIDERANT la volonté de Monsieur Cyril DEMOLIS, président de la communauté d’agglomération, de bénéficier d’un taux inférieur à celui précité.

CONSIDERANT que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l’enveloppe indemnitaire globale.

CONSIDERANT que pour une communauté d’agglomération de moins de 100 000 habitants, l’article R. 5216-1 du code général des collectivités territoriales fixe :

- Le montant de l’indemnité maximale de président à 110 % de l’indice brut terminal de l’échelle indiciaire de la fonction publique,
- Le montant de l’indemnité maximale de vice-président à 44 % de l’indice brut terminal de l’échelle indiciaire de la fonction public,
- Le montant de l’indemnité maximale de conseiller sans délégation à 6 % de l’indice brut terminal de l’échelle indiciaire de la fonction et que celle-ci est prélevée sur l’enveloppe indemnitaire globale.

CONSIDERANT que toute délibération de l’organe délibérant d’un établissement public de coopération intercommunale concernant les indemnités de fonction d’un ou de plusieurs de ses membres est accompagnée d’un tableau récapitulatif de l’ensemble des indemnités allouées aux membres de l’assemblée concernée.

Le Conseil Communautaire, à l’unanimité

DECIDE des indemnités suivantes

	Taux par rapport à l’indice brut terminal de l’échelle indiciaire de la fonction publique
Président	87%
Vice-Président	29 %
Conseiller communautaire délégué	12 %

PRELEVE les dépenses d’indemnités de fonction sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la communauté pour les exercices 2026 à 2032.

RAPPELE que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l’évolution de la valeur du point de l’indice.

THONON agglomération

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

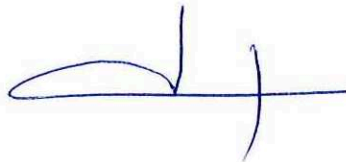
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a circular official seal of Thonon Agglomération. The seal features a central emblem with a crown and a shield, surrounded by the text 'THONON AGGLOMERATION'. A handwritten signature in blue ink is written over the seal.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke and a curved flourish.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 54
Délégués ayant donné pouvoir : 0
Délégués votants : 54

Date de convocation du Conseil : 07/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Gymnase de Margencel - Collège Théodore Monod 5 Route des Cinq Chemins 74200 MARGENCEL sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE, Mme Johane GUICHEN HUCK
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE, M. Olivier BARRAS
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
LULLY : M. René GIRARD représenté par Mme Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, Mme Florence LE FUR, M. Michel CAPLOT, Mme Sabrina ARENA, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, M. Christophe ARMINJON, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER, Mme Charlotte LAFOURCADE
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON agglomération

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Joseph DEAGE a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00134

CONFERENCE INTERCOMMUNALE DES MAIRES - Création et désignation des membres

VU l'article L5211-11-3 du code général des collectivités territoriales,
VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,
VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Thonon Agglomération ».

CONSIDERANT l'intérêt que présente la possibilité de réunir l'ensemble des maires du territoire au sein d'une même conférence afin de débattre des dossiers stratégiques et des dossiers transversaux de l'agglomération.

CONSIDERANT que la Conférence Intercommunale des Maires est un outil de gouvernance complémentaire au Conseil Communautaire en ce qu'elle renforce le dialogue entre les maires et entre l'EPCI et ses communes membres.

CONSIDERANT par ailleurs l'obligation qui est faite à toute intercommunalité ne comprenant pas tous les maires au sein de son Bureau de créer une conférence intercommunale des maires.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de créer une Conférence Intercommunale des Maires pour la durée du mandat.

PRECISE qu'elle sera composée :

- de l'ensemble des Maires
- et qu'il lui sera possible de s'adjoindre à titre consultatif
 - o la présence d'élus complémentaires en fonction des sujets et dossiers à l'ordre du jour,
 - o ainsi que tout service afin d'éclairer ses débats.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

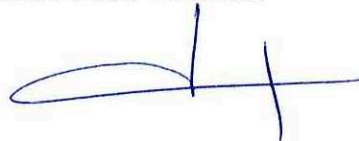
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 23 AVR. 2026